



**LES ARCHERS  
DES  
SIX LANCES**

# LES ARCHERS DES SIX LANCES

Salle Culturelle et Polyvalente  
Chemin des Clauses  
83720 Trans en Provence

**Samedi 12 janvier 2019**

*2 x 18 m – sélectif au championnat de France*

**Gymnase de la Peyroua – Le Muy**

Coordonnées GPS: 43.470909, 6.554250

Ouverture du greffe  
Vérification matériel

**13h00**

2 volées d'entraînement et  
début des tirs

**13h30**

## Inscriptions

Engagement :

Adulte - 10 €

Jeune (de poussin à junior) - 8 €

**Inscription obligatoire par le formulaire présent sur le site :** <http://archersdes6lances.com>

Pas d'inscriptions par téléphone ni par mail. Le paiement s'effectuera directement sur place.

Date limite des inscriptions :

8 janvier 2019

<b>Arc à poulies</b>	Cadets Juniors Seniors 1 à 3	Trispot verticaux de 40
<b>Arc classique</b>	Cadets Juniors Seniors 1 à 3	Trispot verticaux de 40
	Benjamins Minimes	Trispot verticaux de 60
	Poussins* -- <b>4 places</b> --	Blason de 80
<b>Arc nu</b>	Scratch (Juniors, Seniors 1 à 3)	Blason de 40
	Cadets	Blason de 60

*\*Les poussins devront présenter un certificat médical délivré par un simple médecin de famille jusqu'à une puissance d'arc de 18 livres. Au-delà, par un médecin agréé FFTA avec puissance de l'arc notifiée sur le certificat.*

Présentation obligatoire de la licence 2019 avec photo ou pièce d'identité et certificat médical au greffe.

Tenue de sport conforme à la réglementation FFTA en vigueur.

Dépôt des équipes au greffe.

## Résultats

Proclamation des résultats vers 17h30 suivi du verre de l'amitié.

## Récompenses

**Trois premiers de chaque catégorie jeune.**

